

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 11 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le onze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Laurence LEVEE, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Adrien ARNAUD, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Régis BEELDENS

Absente excusée Madame Flavienne MAZARDO-LUBAC

Secrétaire Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2017-91

**FINANCEMENT DE LA SALLE OMNISPORTS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2018 (DETR)**

Rapporteur : Monsieur Alain LE CARROU, 1<sup>er</sup> Adjoint aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Le 22 décembre 2015, la salle omnisports de Langueux a été entièrement détruite par un incendie d'origine criminelle.

Par délibération n° 2016-68 du 17 octobre 2016, vous vous êtes prononcés favorablement sur le projet de construction d'une salle omnisports.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 4 436 000 € TTC. Le remboursement de l'assurance, pour sa part relative au coût d'opération de reconstruction de la salle, est estimé à 1 905 000 € TTC.

Aussi, en plus du « Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée » (FCTVA), de l'autofinancement et du recours à l'emprunt de la Ville de Langueux, différentes aides financières ont été sollicitées auprès de l'Etat, de collectivités territoriales, Etablissements Publics et autres partenaires lors de l'année 2017.

Pour l'année 2018, **je vous propose** d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant :

- à solliciter une subvention auprès de l'Etat au Titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et ceci pour la seconde tranche de l'équipement prévu ;

➤ à signer tous documents relatifs à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.**

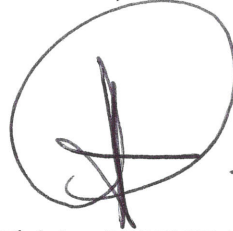
Certifié exécutoire au  
vu de la transmission  
en Préfecture le 20/12/17  
et de la Publication le 20/12/17  
La Maire,



Thérèse JOUSSEAUME



Pour extrait conforme,  
Langueux, le 13 décembre 2017  
La Maire,



Thérèse JOUSSEAUME